

issance aveugle le *Rationalisme* ; votre grande serveur l'*Indifférentisme* ; votre tendre piété le *Philosophisme* ; et votre attachement filial aux lois de la Ste. Eglise, le sacrilège *empiétent* du pouvoir civil sur les droits sacrés du St. Siège. Car telles sont les sources infectes d'où coulent les torrents d'erreurs qui empoisonnent le monde.

Comme vous avez en mains les clefs du ciel, dans les prières de vos chers pauvres ou des enfants innocents que vous instruisez, c'est à vous à en faire un saint usage, pour ouvrir les cieux et en faire descendre les douces pluies de la divine miséricorde. La *Lettre Pastorale* et la *Circulaire* vous diront ce que vous avez à faire, pour vous acquitter du devoir que vous impose la charité religieuse. Car Dieu se laissera certainement toucher de compassion, aux cris redoublés de ses membres souffrants et de ses enfants innocents, qui s'élèveront jour et nuit vers le trône de ses miséricordes, pour lui dire, avec tout l'accent de la piété : *Epargnez, Seigneur, épargnez votre peuple : et ne demeurez pas toujours en colère contre nous. Parce Domine, parce populo*, etc. Aussi devez vous faire souvent entendre au ciel cette humble supplique. Ajoutez y cette fervente invocation à la Mère des miséricordes, le Refuge assuré des pécheurs : *Maria, Refugium peccatorum, ora pro nobis*.

Au reste, ne manquez pas d'observer que nous avons à demander avant tout la grâce de bien profiter des fléaux qui nous menacent. Car s'ils viennent fondre sur nous, comme il est bien à craindre, c'est parce que nous avons, hélas ! oublié trop vite les bonnes résolutions que nous avions prises, pendant que nous étions en proie aux frayeurs qu'ils nous causaient dans leurs premières apparitions.

Afin d'engager vos pauvres et vos élèves à se bien acquitter de tous leurs devoirs et pratiques de piété, rappelez-les, sans chercher cependant à les effrayer, à la pensée des calamités dont nous sommes menacés ; et faites-leur comprendre qu'ils doivent être de puissants avocats auprès du Père des miséricordes pour leurs parents, bienfaiteurs et autres qui ont droit de compter sur le secours de leurs ferventes prières.

Profitez de cette circonstance pour faire passer dans vos exercices journaliers la pratique des Litanies des Saints, à la place de toutes celles auxquelles il vous a fallu renoncer, pour vous soumettre au Décret de l'Eglise qui vous les interdisait. Il vous sera facile de vous convaincre, par votre propre expérience, que cette invocation de Dieu, de sa glorieuse Mère et de tous les Bienheureux de la Cour